



Mettre fin à ma période d'essai

Par **padowskr**, le **05/11/2008** à **16:27**

Bonjour, je suis en période d'essai dans une entreprise du secteur des travaux publics depuis début octobre (plus d'un mois donc). La période d'essai est de trois mois renouvelable une fois. Je souhaite quitter ce travail ; dans la CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES CADRES DES TRAVAUX PUBLICS DU 1ER JUIN 2004, l'article 2.3 - période d'essai dit ceci : "Sauf accord entre les parties prévoyant une durée inférieure, la durée de la période d'essai est de 3 mois, renouvelable une fois pour une durée identique, avec un délai de prévenance minimum de 8 jours calendaires. Pendant la période d'essai, la durée du préavis réciproque est de 2 semaines après le premier mois et donne droit au cadre de s'absenter pour recherche d'emploi dans les conditions fixées à l'article 7.3 ci-après." Si je comprends bien, je dois une période de préavis de 2 semaines ? Donc si je donne en main propre la lettre ce vendredi 7 novembre, je dois travailler jusqu'au 21 novembre inclus ? Je suppose que je dois donner la lettre en main propre, et faire signer deux exemplaires (un pour moi, un pour la société), exact ? Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Pierre**, le **06/11/2008** à **00:29**

Oui c'est exact. Vous pouvez même, [s]avec l'accord de votre employeur[/s], partir plus tôt si vous le souhaitez.